



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14789</b>	De <b>M. Kévin Mauvieux</b> ( Rassemblement National - Eure )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Dégradation des échanges agricoles et contexte difficile pour les agriculteurs	<b>Analyse</b> > Dégradation des échanges agricoles et contexte difficile pour les agriculteurs.
Question publiée au JO le : <b>06/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Kévin Mauvieux alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur données alarmantes relatives aux échanges agroalimentaires français avec les autres pays. Comme pour les questions précédentes sur la transmission des exploitations agricoles, la réglementation et les produits phytosanitaires déposées par M. le député, cette alerte a pour vocation d'être l'écho des revendications des agriculteurs rencontrés en circonscription depuis des mois. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, l'excédent des échanges a considérablement diminué sur un an, enregistrant une baisse de 280 millions d'euros par rapport à juin 2022. Cette évolution défavorable est principalement attribuée à une augmentation significative des importations, s'élevant à 406 millions d'euros sur la même période. Le solde des produits agricoles bruts montre une tendance préoccupante en affichant un recul de 433 millions d'euros sur un an, se traduisant par un déficit pour le troisième mois consécutif, atteignant -174 millions d'euros. Cette détérioration est notamment imputable à la baisse des exportations de céréales, accentuée par la hausse des importations de graines oléagineuses et de certains légumes venant de pays étrangers. En effet, les importations ont augmenté de 104 millions d'euros, soit une hausse de 5 %, touchant principalement les produits bruts, avec une prédominance des graines de colza australien. Ainsi, la période qui s'est écoulée entre 2022 et 2023 se caractérise par une augmentation des importations et une diminution des exportations de produits agricoles à l'étranger, allant même jusqu'à entraîner un déficit avec les pays de l'Union européenne. Cette situation est particulièrement préoccupante, compte tenu du statut de la France en tant que première puissance agricole européenne. Il demande à connaître les actions et les stratégies qu'il envisage de mettre en œuvre pour inverser cette tendance négative, afin de renforcer le secteur agricole français sur la scène internationale et assurer la souveraineté alimentaire de la France.